

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 13

Séance du 15 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du mois de février, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 09/02/2023
Date de transmission : 21/02/2023
Date de mise en ligne : 22/02/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. OTT Jean-Martin, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAILLEAUX Hélène, M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. KAHRIC Franck, M. LATSCHA Gaston (pouvoir à Mme CHAPPEL Josiane), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. LITZLER Thierry, M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme GANGLOFF Karin), M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël (pouvoir Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

7^{ème} QUESTION

DSIL 2023 - Approbation du plan de financement relatif au projet d'autoconsommation d'électricité photovoltaïque pour les 3 équipements sportifs intercommunaux situés rue de Michelfelden à Village-Neuf (DELIBERATION n°2023-007)

Dans le cadre du Label Territoire Engagé Transition Ecologique et du Plan Climat-Air-Energie Territorial, le Conseil de Communauté a adopté la charte d'engagements Climat sur le mandat en juin 2021, dont l'un des engagements est de mettre en œuvre une installation photovoltaïque en toiture par an.

En 2022, l'étude du potentiel des toitures du patrimoine de la collectivité a permis d'identifier 5 bâtiments à fort potentiel pour les équiper d'ici à la fin du mandat, en fonction des budgets disponibles.

C'est notamment le cas du site géographique situé rue de Michelfelden à Village-Neuf, dont les trois équipements sportifs, propriété de Saint-Louis Agglomération, sont reliés au même poste transformateur. En équipant d'une puissance totale de 177 kWc les deux toitures du COSEC et celle de la salle multisports, le taux d'autoconsommation de l'électricité produite atteindrait ainsi les 98,8%.

Le projet consistera dans un premier temps à renforcer la structure (charpente et étanchéité) des bâtiments et ensuite à équiper les toitures de panneaux photovoltaïques afin d'autoconsommer l'électricité produite.

Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des études de maîtrise d'œuvre au 4^{ème} trimestre 2023 pour un engagement des travaux dès l'été 2024 pour le COSEC et en 2025 pour la salle multisports. Le projet global a été estimé à 870 000 euros HT.

Afin d'équilibrer le plan de financement prévisionnel, un dossier de demande de DSIL est en cours de dépôt.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération serait ainsi le suivant :

DÉPENSES	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
Travaux de renforcement de structure et de sécurité	350 000	DSIL 2023	348 000	40 %
Fourniture et pose de centrales photovoltaïques en toiture	350 000	Région Grand Est Climaxion	33 850	3,89 %
Maitrise d'œuvre	90 000	Sous-total Aides publiques	381 850	43,89 %
Autres frais	80 000	Auto-financement SLA	488 150	56,11 %
TOTAL	870 000	TOTAL :	870 000	100 %

Ceci étant exposé, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet, son calendrier et le plan de financement prévisionnel tel que présentés ci-dessus ;
- d'approuver le dépôt d'une demande de DSIL 2023 afin d'équilibrer le plan de financement ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 février 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

